



Arras, le 25 mai 2018

Signature du permis de construire de l'unité de méthanisation située à Marœuil

Fabien Sudry, préfet du Pas-de-Calais, a accordé le permis de construire de l'unité de méthanisation installée sur la commune de Marœuil, porté par trois agriculteurs réunis au sein de la société BIOGY.

Ce projet a fait l'objet de nombreuses réunions de médiation avec les élus concernés, les trois agriculteurs, les représentants de la chambre d'agriculture et les associations de riverains.

Au cours de ce processus débuté au mois de novembre 2017, l'emplacement actuel de l'unité de méthanisation s'est dégagé comme une solution consensuelle permettant de concilier des impératifs réglementaires, d'intégration dans le paysage et de prise en compte des intérêts des riverains.

Fabien Sudry, préfet du Pas-de-Calais, se félicite de l'évolution favorable de ce dossier qui s'inscrit à la fois dans les objectifs gouvernementaux de développement rapide des énergies renouvelables et dans les objectifs locaux liés à la mise en œuvre de la troisième révolution industrielle.